

HAUTE ÉCOLE FRANCISCO FERRER

Rue de la Fontaine, 4
1000 – Bruxelles
Tél : 02/279.58.10
Fax : 02/279.58.29
E-mail : info@he-ferrer.eu

REGLES EN MATIERE D'ACCES A UNE ANNEE NON INITIALE : (Extrait du règlement des études et des examens de la Haute École)

1.3.3.1. Principes généraux

Les dispositions légales prévoient que, sous certaines conditions, l'étudiant qui a réussi au moins une année d'études dans l'enseignement supérieur peut, dans certains cas obtenir une réduction de la durée normale des études qu'il entreprend à la H.E.F.F.

En aucun cas, le programme de l'étudiant fixé par le Collège de direction sur avis du Conseil de catégorie ne peut dépasser 75 crédits.

La Haute Ecole ne peut être tenue responsable de l'impossibilité matérielle dans laquelle se trouve l'étudiant de pouvoir assister à certaines activités d'apprentissage et/ou d'enseignement en raison d'incompatibilités d'horaire.

1.3.3.2. Passerelles de droit

Pour pouvoir bénéficier d'une passerelle de droit, l'étudiant doit avoir réussi au moins une année d'études dans l'enseignement supérieur et avoir acquis tous les crédits associés à ce parcours.

Le programme de l'étudiant est fixé par le Collège de Direction sur avis du Conseil de catégorie. Le parcours de l'étudiant détermine si son programme est limité à 60 ou à 75 crédits.

Pour les passerelles de droit : <http://www.enseignement.be/passerelles>

1.3.3.3. Processus par accumulation de dispenses

Si l'étendue des dispenses accordées l'autorise, l'étudiant peut demander son admission dans une année non initiale.

L'étudiant doit cependant avoir suivi à la HEFF, en une année au moins, 60 crédits du programme pour se voir attribuer le grade académique correspondant aux études entreprises.

Toutefois, le porteur d'un grade académique de bachelier ou de master peut se voir conférer le grade académique correspondant à une autre finalité ou option de ce même grade après réussite, en une année d'études au moins, des 30 à 60 crédits supplémentaires spécifiques à cette finalité ou option.